

L'impact de la crise du Covid-19 sur la situation financière des entreprises et des ménages, à fin octobre 2021

Cette note présente, comme chaque trimestre, une mise à jour de la photographie de la situation financière des entreprises et des ménages à partir des statistiques monétaires et financières, ici à fin octobre. Sont décrites les évolutions de quelques grandeurs clefs : la dette brute et la dette nette des entreprises, les placements financiers, le crédit et l'épargne financière (capacité de financement) des ménages ainsi qu'une estimation de leur surplus d'épargne financière accumulée depuis le début de la pandémie.

À partir de ce trimestre, nous présentons en outre les résultats d'une collecte auprès d'établissements bancaires qui fournit, à compter de décembre 2019 ¹, des données granulaires sur les dépôts couvrant un million d'entreprises, dont 700 000 TPE et PME ²). Cette collecte, que l'on apparie avec les données individuelles de crédits déjà à notre disposition dans le cadre du reporting AnaCredit, permet de suivre en cours d'année l'évolution de la trésorerie, de la dette brute et de la dette bancaire nette ³ des entreprises, par taille et par secteur d'activité notamment.

Par ailleurs, nous présentons, pour les ménages, une cartographie régionale des évolutions de la détention du livret A depuis le début de la pandémie.

Les faits marquants se résument ainsi :

Sur les dix premiers mois de 2021, l'encours de dette nette des **sociétés non financières (SNF)** (calculé comme la différence entre les encours de dette brute et de trésorerie) est quasi stable, proche de 1 000 milliards d'euros, après une légère augmentation de 6 milliards d'euros entre décembre 2019 et décembre 2020.

Cette stabilité de la dette nette au niveau agrégé recouvre à un niveau plus granulaire une stabilité – voire une légère amélioration – de la situation financière des TPE et PME. Entre fin 2019 et septembre 2021, la part des entreprises dont les dépôts sont supérieurs aux crédits est passée de 39 % à 43 % pour les TPE et de 52 % à 54 % pour les PME. Corrélativement, la part des entreprises ayant une dette bancaire nette (crédits – dépôts) classée comme « élevée » (c'est-à-dire supérieure au niveau du quartile supérieur mesuré fin 2019) a légèrement diminué, passant de 25 % fin 2019 à 23 % fin septembre 2021, pour les TPE comme pour les PME.

S'agissant des ménages, le cumul du **total des flux nets de placements financiers** de janvier à octobre 2021 est estimé à 187 milliards d'euros et reste sur une tendance très supérieure à celle qui prévalait avant la crise Covid (son montant sur dix mois étant déjà bien supérieur à celui de 156 milliards d'euros enregistré sur les douze mois de l'année 2019). Comme en 2020, ces placements financiers sont concentrés sur les dépôts bancaires (99 milliards d'euros). Les flux nets de dette (70 milliards d'euros sur dix mois) sont très soutenus après le léger tassement de 2020. L'épargne financière, c'est-à-dire la différence entre les flux nets de placements financiers et les flux nets de dette, s'établit à 117 milliards d'euros sur dix mois (cf. tableau 2 et graphique 3), à comparer à 151 milliards sur les dix premiers mois de 2020 et à 56 milliards sur la même période de 2019.

¹ Avec une fréquence trimestrielle à partir de décembre 2020.

² Les tailles d'entreprise s'entendent au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) du 4 août 2008 et la notion d'entreprise utilisée pour l'application de l'article 51 de la LME est celle du règlement (CEE) n° 696/93 du Conseil du 15 mars 1993. Dans La population étudiée, les TPE et PME représentent 50 % du total des crédits accordés par les banques aux entreprises de cette taille.

³ Ces données portant seulement sur les dépôts et les crédits auprès des banques, elles ne comprennent pas les placements de trésorerie non bancaires et les émissions de titres, qui sont cependant rares pour les TPE et PME.

En cumul sur les trois premiers trimestres de 2021, le **surplus d'épargne financière des ménages**, calculé comme la différence entre les flux d'épargne financière observés et les flux qu'on aurait obtenus en prolongeant la tendance pré-Covid, est estimé à 169 milliards d'euros, après 114 milliards d'euros à fin 2020 (cf. graphique 4). Son rythme d'accumulation tend toutefois à s'estomper, puisqu'elle n'a augmenté que de 6 milliards d'euros au troisième trimestre 2021.

Depuis le début de la pandémie, les encours de livret A se sont gonflés de 51,5 milliards d'euros en France métropolitaine. La hausse s'est concentrée en Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Cette augmentation s'est produite lors des deux premiers confinements et au premier trimestre 2021.

1 – La trésorerie et la dette des sociétés non financières : données agrégées

Après une hausse forte et ininterrompue en 2020 et début 2021, puis un léger repli au deuxième trimestre, la dette brute repart à la hausse au troisième trimestre 2021, sous l'effet d'un flux net de + 9 milliards d'euros. Cette augmentation de la dette brute s'explique par la fin du reflux des émissions nettes de titres, concomitantes d'une reprise des crédits bancaires.

Les flux nets de trésorerie repartent également à la hausse au troisième trimestre (+ 8 milliards d'euros). Les dépôts à vue continuent d'augmenter significativement, tandis que les dépôts rémunérés et les OPC monétaires subissent des sorties nettes moins marquées qu'au deuxième trimestre.

Au total, les flux nets de dette nette (calculés comme la différence entre les flux nets de dette brute et de trésorerie) redeviennent très légèrement positifs au troisième trimestre (+ 1 milliard d'euros, après – 2 milliards au deuxième trimestre).

Les chiffres provisoires disponibles pour le mois d'octobre font état d'une progression du crédit bancaire (+ 2 milliards d'euros) et des émissions nettes de titres de créance (+ 5 milliards d'euros). Les entreprises ont, par ailleurs, repris leurs placements sous forme d'OPC monétaires (+ 5 milliards d'euros) tout en continuant d'alimenter leurs dépôts bancaires (+ 3 milliards d'euros). D'où une légère baisse de l'encours de dette nette en octobre par rapport au mois précédent.

Tableau 1 : Trésorerie, dette brute et dette nette des sociétés non financières

(en milliards d'euros, CVS)

| | | 2019 | | 2020 | | 2021 | | | Octobre ^{a)} | Encours fin septembre ^{a)} | Encours fin octobre ^{a) b)} |
|--------------------|------------------|-------------|------------------------------------|--------------|------------------------------------|--------------|--------------|------------|-----------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| | | Flux | Encours fin décembre ^{a)} | Flux | Encours fin décembre ^{a)} | Flux T1 | Flux T2 | Flux T3 | | | |
| Trésorerie | (1) | 39,8 | 689,2 | 204,0 | 891,3 | 10,7 | - 1,2 | 8,0 | 8,1 | 904,8 | 912,8 |
| Dépôts bancaires | | 55,1 | 633,8 | 171,3 | 803,4 | 18,9 | 3,5 | 11,6 | 2,7 | 833,7 | 836,3 |
| – dépôts à vue | | 54,2 | 478,4 | 160,1 | 637,3 | 16,1 | 10,5 | 14,2 | 1,7 | 678,6 | 680,2 |
| – dépôts rémunérés | | 0,9 | 155,4 | 11,2 | 166,2 | 2,8 | - 6,9 | - 2,6 | 1,0 | 155,1 | 156,1 |
| OPC monétaires | | - 15,2 | 55,4 | 32,7 | 87,9 | - 8,2 | - 4,7 | - 3,5 | 5,4 | 71,1 | 76,5 |
| Dette brute | (2) | 91,1 | 1 682,9 | 219,5 | 1 891,1 | 4,8 | - 3,0 | 9,5 | 6,7 | 1 904,1 | 1 910,6 |
| Crédits bancaires | | 51,6 | 1 062,2 | 141,3 | 1 200,1 | 7,6 | 2,1 | 9,2 | 1,7 | 1 217,5 | 1 219,0 |
| – trésorerie | | - 0,7 | 237,6 | 89,6 | 327,5 | - 1,7 | - 9,7 | - 1,8 | - 2,8 | 314,6 | 311,8 |
| – investissement | | 45,5 | 762,8 | 46,8 | 807,3 | 7,1 | 10,4 | 10,9 | 3,7 | 835,8 | 839,5 |
| – autres | | 6,7 | 61,9 | 5,0 | 65,3 | 2,2 | 1,4 | 0,0 | 0,8 | 67,1 | 67,7 |
| Titres de créance | | 39,5 | 620,7 | 78,2 | 691,0 | - 2,8 | - 5,1 | 0,3 | 5,0 | 686,7 | 691,6 |
| Dette nette | (2) - (1) | 51,2 | 993,7 | 15,5 | 999,8 | - 5,9 | - 1,8 | 1,4 | - 1,4 | 999,3 | 997,8 |

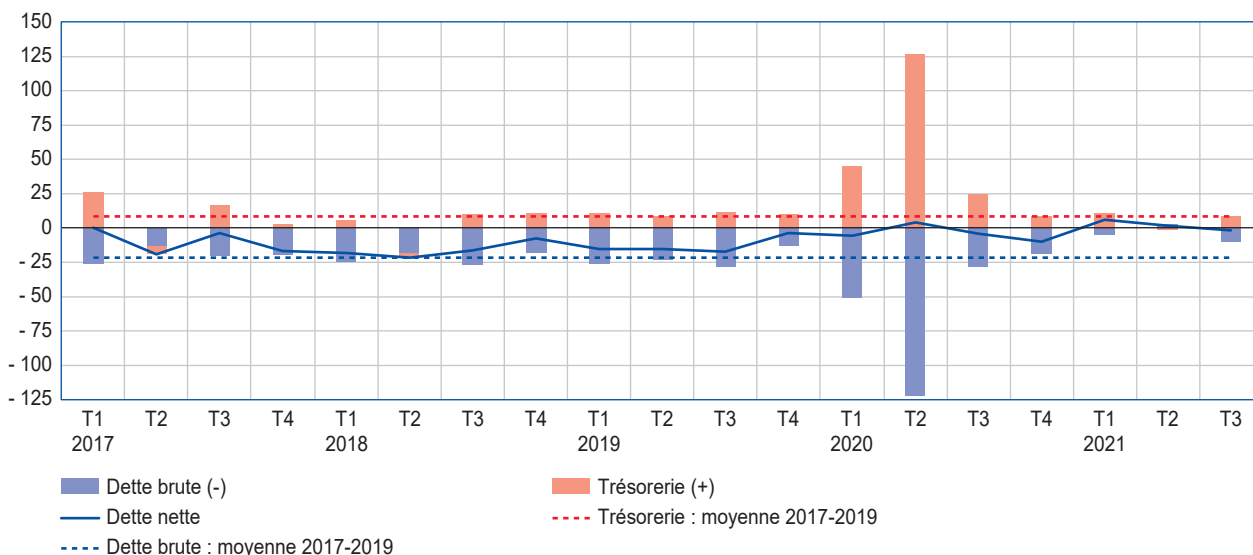
a) La somme des flux peut différer de la variation d'encours en raison d'effets de valorisation.

b) Chiffres provisoires.

Source : Banque de France.

Graphique 1 : Flux trimestriels de trésorerie, de dette brute et de dette nette des sociétés non financières

(en milliards d'euros, CVS)



Note : Les flux de dettes apparaissent en signe inversé.
Source : Banque de France.

À fin octobre 2021, la dette nette des SNF est quasi stable par rapport à fin décembre 2019, aux environs de 995 milliards d'euros. Cette stabilité au niveau agrégé masque des évolutions plus différenciées au niveau individuel.

2 – Évolutions de la dette bancaire nette des TPE et PME à partir de données granulaires bancaires

La situation financière des entreprises face à la crise sanitaire en 2020 a été analysée en détail dans un billet du Bloc-notes Éco de la Banque de France à partir de la base FIBEN. Cette étude concluait à une situation d'ensemble favorable, mais avec quelques situations individuelles plus difficiles⁴, notamment en raison de l'appartenance à des secteurs fortement affectés par le choc économique. Les données sur les bilans des entreprises en 2021 n'étant pas encore disponibles, nous avons mobilisé des données granulaires bancaires qui proviennent, d'une part, de la collecte AnaCredit (qui recense les prêts ligne à ligne accordés par les établissements de crédit français aux entreprises) et, d'autre part, d'une nouvelle enquête *ad hoc* réalisée auprès de grandes banques françaises, recensant les dépôts (comptes ordinaires créditeurs, comptes à terme, livrets) détenus par les entreprises clientes de ces banques, là aussi ligne-à-ligne (cf. annexe). Le croisement de ces informations⁵, qui couvre un peu plus d'un million d'entreprises, dont plus de la moitié sont des TPE, permet un suivi trimestriel fin de l'évolution de l'endettement bancaire et des dépôts des SNF depuis le début de la crise du Covid-19. Les grandes entreprises ont été exclues de l'échantillon étudié car elles se financent aussi directement sur les marchés financiers. Mais pour les PME, et plus encore pour les TPE, cette approche par l'appariement de données granulaires sur les dépôts et les crédits bancaires donne une valeur approchée fiable de la dette nette et de ses composantes.

Les graphiques 2a et 2b classent les entreprises selon l'évolution de leur dette nette entre décembre 2019 et décembre 2020, d'une part, et, entre décembre 2019 et septembre 2021, d'autre part. La population des TPE et celle des PME⁶ sont scindées en deux groupes : le groupe des entreprises dont les dépôts sont supérieurs aux crédits (rectangle vert) et le groupe de celles dont les dépôts sont inférieurs à leurs crédits (dette bancaire nette positive).

⁴ Voir le Bloc-notes Éco n° 224 « Crise sanitaire : quel impact sur l'endettement des PME ? ».

⁵ Afin d'éliminer les biais de mesure de la dette nette, on restreint la population étudiée aux SNF exclusivement clientes – en tant qu'emprunteur et déposant – des établissements bancaires qui ont fourni des données de dépôt.

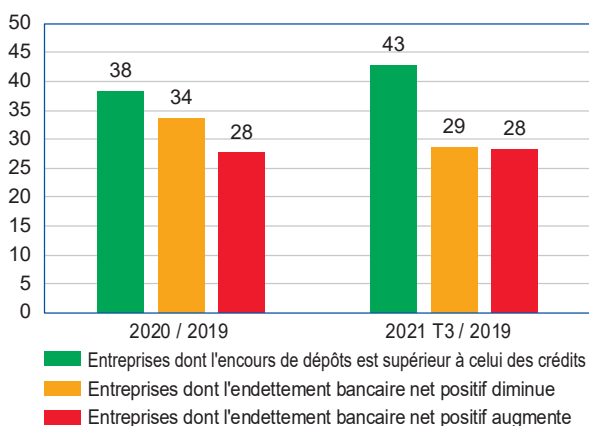
⁶ Dans l'ensemble de l'analyse présentée ici, on considère distinctement les « TPE » et les « PME ». L'ensemble « PME » n'inclut pas les « TPE ».

Ce second groupe est ensuite divisé en deux : les entreprises pour lesquelles la dette bancaire nette diminue (rectangle jaune) et celles pour qui elle augmente (rectangle rouge). Entre décembre 2020 et septembre 2021, la proportion de TPE dont les dépôts excèdent les crédits augmente de 38 % à 43 %. La proportion de TPE dont la dette nette positive diminue, passe de 34 % à 29 % alors que celle pour lesquelles la dette nette positive augmente reste stable à 28 % (graphique 2a). Le même type d'évolution s'observe pour les PME, avec une proportion encore plus faible – et stable à 23 % – d'entreprises dont la dette nette est positive et en augmentation (graphique 2b).

Les graphiques 2c et 2d représentent les évolutions de la répartition des TPE et PME en fonction de leur montant de dette nette (crédits bancaires moins dépôts bancaires), par rapport à la situation qui prévalait fin décembre 2019. À cette date, les entreprises ont été divisées en deux groupes : celles dont les dépôts sont supérieurs aux crédits⁷ (rectangle vert), et celles pour lesquelles les dépôts sont inférieurs aux crédits. Ce second groupe est ensuite scindé en trois catégories : celles avec un solde crédits moins dépôts qui n'excède pas 120 000 euros pour les TPE (respectivement 200 000 euros pour les PME, rectangle jaune) ; puis celles avec un solde de crédits moins dépôts compris entre 120 000 et 500 000 euros pour les TPE (respectivement entre 200 000 et 1 400 000 euros pour les PME, rectangle orange) ; enfin celles dont ce solde est supérieur à 500 000 euros pour les TPE (respectivement 1 400 000 euros pour les PME, rectangle rouge). On observe ensuite comment a évolué la proportion d'entreprises appartenant à chacun de ces groupes à fin 2020, juin 2021 et septembre 2021. Tant pour les TPE que pour les PME, on trouve le même type d'évolution. La part des entreprises dont les dépôts sont supérieurs aux crédits tend à augmenter au détriment de celles dont les crédits sont supérieurs aux dépôts. Au sein de cette deuxième catégorie, la baisse touche toutes les tranches de dette nette, y compris les plus élevées. Au total, les données granulaires confirment ce qu'on observe au niveau des données agrégées : la crise covid ne s'est pas traduite par une détérioration de la situation d'endettement net des TPE et PME, par rapport à celle qui prévalait fin 2019. D'une part, la proportion de TPE et PME dont les dépôts excèdent les crédits au eu tendance à augmenter. D'autre part, la proportion de celles ayant un endettement bancaire net élevé a légèrement diminué⁸.

Graphique 2a : Répartition de la population des TPE en fonction de l'évolution de leur endettement bancaire net entre décembre 2019 et décembre 2020 puis entre décembre 2019 et septembre 2021

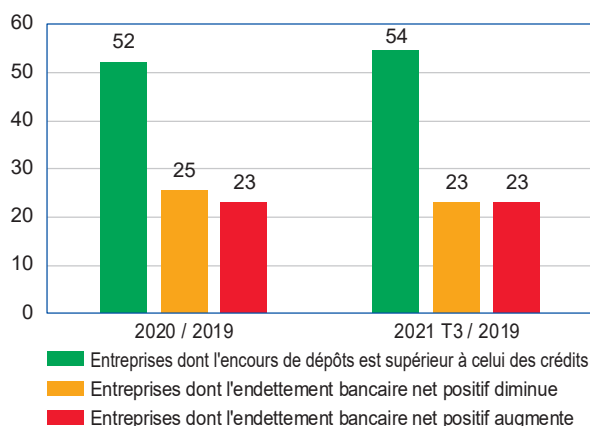
(en % du nombre d'entreprises)



Source : Banque de France.

Graphique 2b : Répartition de la population des PME en fonction de l'évolution de leur endettement bancaire net entre décembre 2019 et décembre 2020 puis entre décembre 2019 et septembre 2021

(en % du nombre d'entreprises)



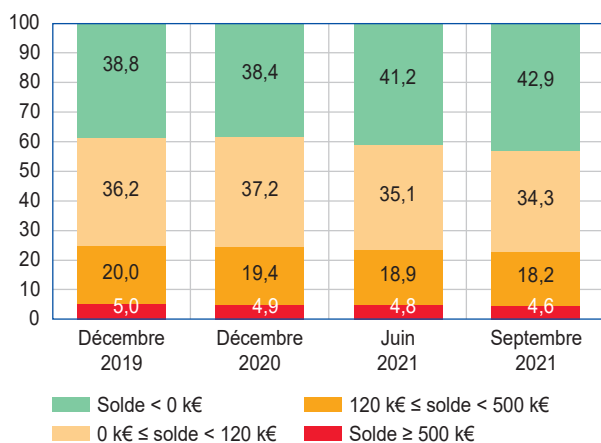
Source : Banque de France.

⁷ Ainsi, à fin 2020 et à fin septembre 2021, on retrouve la proportion des entreprises dont la dette bancaire nette est négative dans les graphiques 2a et 2b.

⁸ Il convient néanmoins de souligner que le niveau de dette nette n'est pas à lui seul un indicateur de vulnérabilité. Le caractère soutenable d'un niveau ou d'une dynamique d'endettement net doit être aussi apprécié par des indicateurs de capacité de remboursement (ratios dette/capacité d'autofinancement, ou frais financiers/excédent brut d'exploitation) et de structure financière (dette/fonds propres, fonds de roulement, etc.).

Graphique 2c : Répartition de la population des TPE en fonction de leur montant de dette bancaire nette

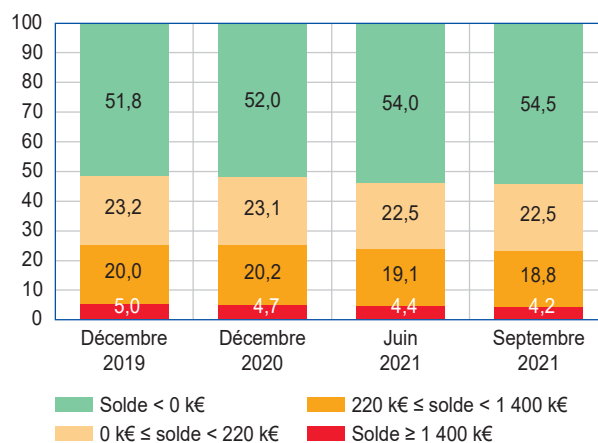
(en % du nombre d'entreprises)



Note de lecture : La part des TPE ayant un solde (encours de crédits – encours de dépôts) strictement négatif progresse de 38,8% fin décembre 2019 à 42,9% fin septembre 2021.
Source : Banque de France.

Graphique 2d : Répartition de la population des PME en fonction de leur montant de dette bancaire nette

(en % du nombre d'entreprises)



Note de lecture : La part des PME ayant un solde (encours de crédits – encours de dépôts) strictement négatif progresse de 51,8% fin décembre 2019 à 54,5% fin septembre 2021.
Source : Banque de France.

3 – Placements financiers et dette des ménages, épargne financière et surplus d'épargne financière

Le tableau 2 décrit l'évolution des placements financiers, des dettes et de l'épargne financière (capacité de financement) des ménages telle que reportée par les comptes de secteurs de l'Insee. Certaines données sont en partie estimées pour la période la plus récente et feront donc l'objet de révisions lors de publications ultérieures.

Le flux d'épargne financière des ménages en 2021 se situe fin octobre à 117 milliards d'euros. Ce montant correspond à des flux de placements financiers de 187 milliards d'euros, diminués de 70 milliards d'euros de flux de crédits (cf. graphique 3). Sur les dix premiers mois de l'année, les encours de dépôts ont crû de 99 milliards d'euros (contre 127 milliards sur la même période de 2020 et 69 milliards sur la même période de 2019). Ils ont ainsi progressé de plus de 130 milliards d'euros depuis fin 2019, soit une hausse de 26 % : avec le numéraire, c'est le placement qui a le plus progressé sur cette période. Les flux nets d'assurance-vie restent soutenus (29 milliards d'euros sur dix mois en 2021) après les faibles flux de 2020 (10 milliards d'euros sur l'ensemble de l'année); ils sont tirés par la forte collecte sur les contrats en unités de compte (32 milliards d'euros depuis début 2021, après 21 milliards d'euros sur toute l'année 2020), alors que la décollecte sur les contrats en euros s'est nettement ralentie (- 2 milliards d'euros sur dix mois en 2021, après - 11 milliards d'euros sur toute l'année dernière).

Par ailleurs, les flux nets de crédits atteignent 70 milliards d'euros sur les dix premiers mois de 2021 (pour l'essentiel des crédits à l'habitat), dans le prolongement de leur tendance soutenue antérieure.

Pour mettre en perspective l'effet de la pandémie sur l'épargne financière des ménages, un surplus est calculé comme la différence entre les flux d'épargne financière observés et les flux qu'on aurait obtenus en prolongeant la tendance pré-Covid (ces derniers étant calculés en prenant pour référence les flux de 2019 et en les faisant évoluer en 2020 comme la tendance du PIB, ce qui revient à maintenir inchangé le taux d'épargne financière si le revenu disponible des ménages évolue tendanciuellement comme le PIB). En cumul, entre le premier trimestre 2020 et le troisième trimestre 2021, ce surplus est estimé à 169 milliards d'euros, après 114 milliards d'euros à fin 2020. Il s'est constitué surtout lors des mois de confinement en 2020 (mars, avril, mai et novembre; cf. graphique 4). Son accumulation s'est poursuivie en 2021, mais de façon de moins en moins importante au fil des trimestres : le surplus ne s'est accru que de + 6 milliards d'euros au troisième trimestre 2021, après + 22 milliards au deuxième trimestre et 27 milliards au premier trimestre.

Tableau 2 : Placements financiers, dettes et épargne financière des ménages

(en milliards d'euros, CVS)

| | | 2019 | | 2020 | | 2021 | | | | Cumul janvier-octobre | Encours fin octobre ^{a), b)} |
|---|------------------|--------------|------------------------------------|--------------|------------------------------------|-------------|-------------|-------------|----------------------------|-----------------------|---------------------------------------|
| | | Flux | Encours fin décembre ^{a)} | Flux | Encours fin décembre ^{a)} | Flux T1 | Flux T2 | Flux T3 | Flux Octobre ^{b)} | | |
| Placements financiers | (1) | 155,7 | 5592 | 254,8 | 5888 | 61,5 | 62,6 | 48,6 | 14,3 | 187,0 | 6075 |
| Numéraire | | 7,8 | 83 | 13,7 | 96 | 4,0 | 3,3 | 3,2 | 1,1 | 11,5 | 108 |
| Dépôts bancaires | | 81,5 | 1530 | 149,5 | 1679 | 30,7 | 25,9 | 33,4 | 8,9 | 98,9 | 1778 |
| – dépôts à vue | | 41,2 | 495 | 81,7 | 576 | 14,8 | 12,2 | 18,4 | 4,1 | 49,6 | 625 |
| – dépôts rémunérés | | 40,3 | 1035 | 67,8 | 1103 | 15,9 | 13,7 | 15,0 | 4,8 | 49,3 | 1152 |
| Assurance vie | | 42,0 | 2067 | 10,1 | 2110 | 7,5 | 9,5 | 8,9 | 3,3 | 29,2 | 2124 |
| – fonds euro | | 39,3 | 1680 | - 11,1 | 1695 | - 4,3 | - 0,6 | 2,2 | 0,2 | - 2,4 | 1656 |
| – unités de compte | | 2,7 | 387 | 21,2 | 414 | 11,8 | 10,1 | 6,7 | 3,0 | 31,6 | 468 |
| OPC ^{c)} | | - 2,7 | 267 | 11,9 | 274 | - 3,5 | 2,8 | 2,0 | 0,6 | 2,0 | 298 |
| Autres placements nets ^{d)} | | 27,0 | 1645 | 69,5 | 1730 | 22,8 | 21,0 | 1,2 | 0,3 | 45,4 | 1769 |
| Crédits bancaires | (2) | 88,2 | 1483 | 70,9 | 1552 | 16,6 | 23,0 | 23,9 | 6,2 | 69,7 | 1622 |
| – consommation et autre | | 11,7 | 287 | 4,6 | 290 | 0,7 | 1,3 | 1,6 | 0,2 | 3,8 | 293 |
| – habitat | | 76,5 | 1196 | 66,3 | 1263 | 15,9 | 21,6 | 22,3 | 6,0 | 65,9 | 1329 |
| Épargne financière (capacité de financement) | (1) - (2) | 67,5 | - | 183,9 | - | 44,9 | 39,6 | 24,7 | 8,1 | 117,3 | - |

a) La somme des flux peut différer de la variation d'encours en raison d'effets de valorisation.

b) Chiffres provisoires.

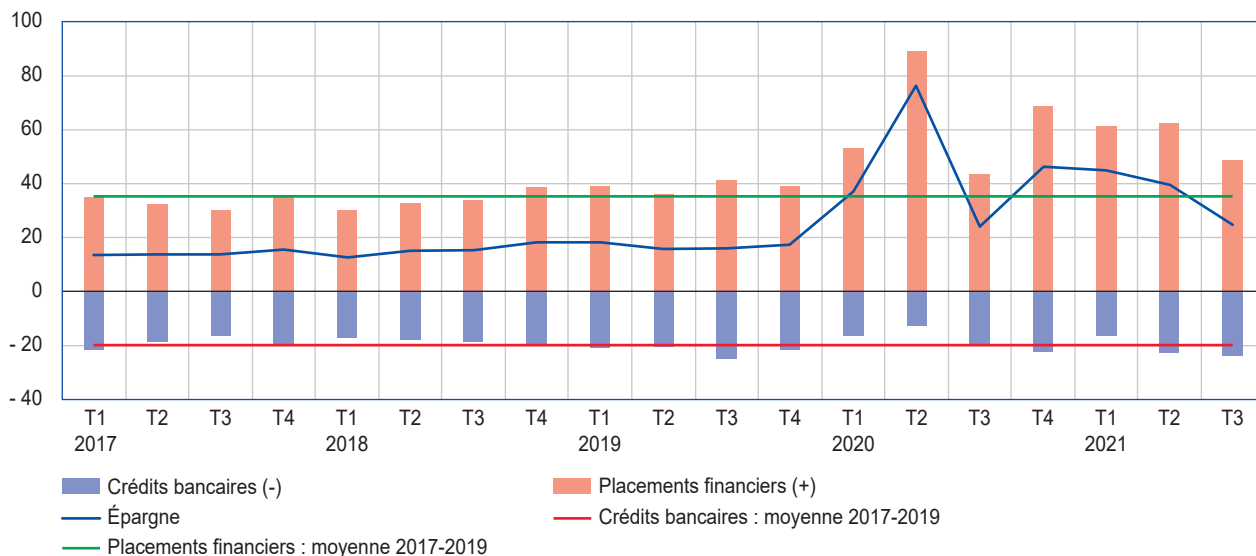
c) Fonds de droit français uniquement.

d) Les autres placements sont composés essentiellement d'actions, de titres de créances, de fonds non résidents et de fonds immobiliers et ajustement statistique.

Sources : Insee et Banque de France.

Graphique 3 : Flux trimestriels de placements financiers et de crédits bancaires des ménages

(en milliards d'euros, CVS)

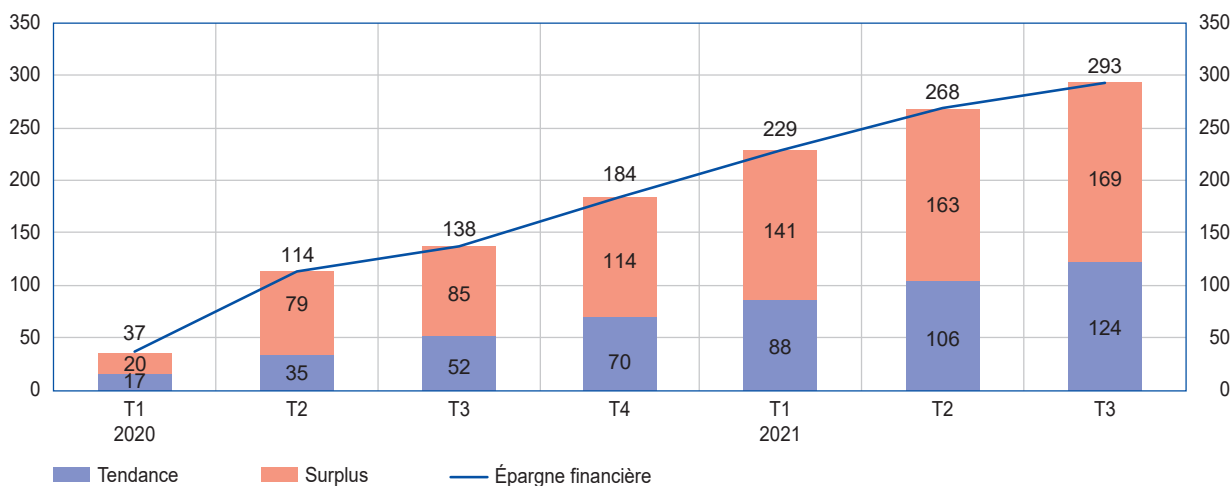


Note : Les flux de dettes apparaissent en signe inversé.

Source : Banque de France.

Graphique 4 : Épargne financière, tendance et surplus

(cumuls trimestriels, en milliards d'euros, CVS)



Sources : Insee et Banque de France.

4 – Focus sur les encours du livret A par région en 2020 et 2021

Les mesures pour contenir la pandémie de Covid-19 ont fortement restreint la consommation des ménages français à compter de mars 2020, lors des épisodes de confinement principalement. Dans le même temps, les dispositifs d'accompagnement du chômage partiel ont globalement permis de préserver le pouvoir d'achat des ménages. Comme l'a montré la partie précédente, ils ont ainsi généré un supplément d'épargne financière qui s'est notamment orienté vers les dépôts à vue, mais également vers les dépôts rémunérés, dont le livret A.

Une estimation trimestrielle des encours du livret A par région a pu être réalisée en combinant la collecte annuelle de l'épargne réglementée au niveau départemental et les informations issues de la collecte Cefit (Centralisations financières territoriales).

Ainsi, entre décembre 2019 et septembre 2021, les encours du livret A ont augmenté de 51,5 milliards d'euros en France métropolitaine, soit un taux de croissance de 18,6 %. Rapportée au nombre de ménages, cette augmentation représente 1 775 euros d'encours supplémentaire par ménage.

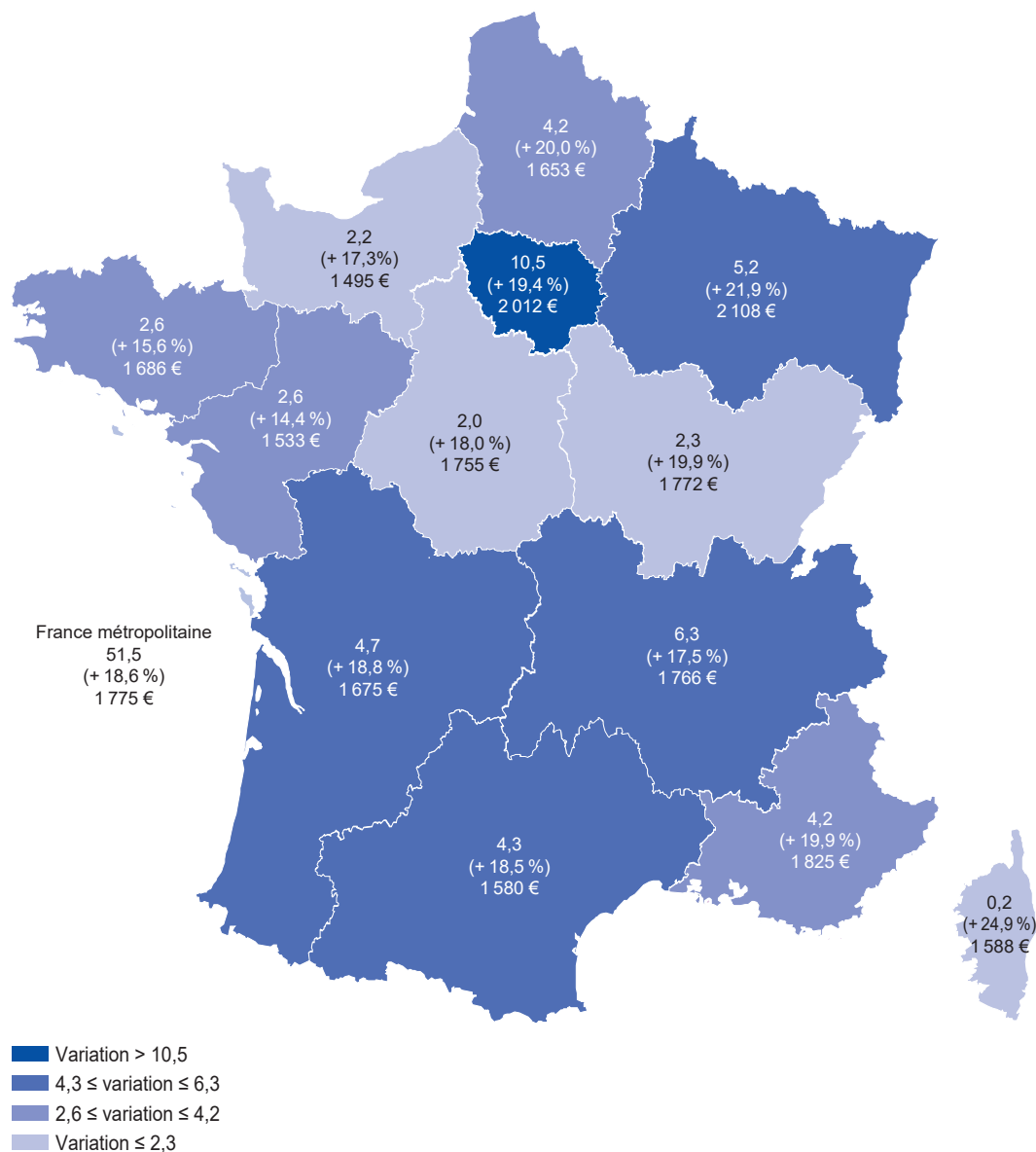
D'une région à l'autre, le taux de croissance des encours du livret A sur la période évolue de + 14,4 % en Pays de la Loire, et de + 25 % en Corse. Il s'établit notamment à + 19,4 % en Île-de-France, + 20 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans les Hauts-de-France, et + 22 % dans le Grand Est.

En dépit de ces disparités de taux de croissance, les hausses en montants absolus s'observent néanmoins dans les régions où les encours de livret A étaient initialement les plus importants. Ainsi, sur la période, l'augmentation est la plus élevée en Île-de-France, à 10,5 milliards d'euros. Hors Île-de-France, les régions Auvergne-Rhône-Alpes (+ 6,3 milliards d'euros), Grand Est (+ 5,2 milliards d'euros), Nouvelle-Aquitaine (+ 4,7 milliards d'euros) et Occitanie (+ 4,3 milliards d'euros) ressortent avec les hausses les plus importantes.

À l'opposé, la Corse (+ 0,2 milliard d'euros, en dépit de la plus forte augmentation en taux de croissance) et les régions Centre-Val de Loire (+ 2 milliards d'euros), Normandie (+ 2,2 milliards d'euros) et Bourgogne-Franche-Comté (+ 2,3 milliards d'euros) présentent les plus faibles progressions des encours du livret A.

Graphique 5 : Variation des encours du livret A de décembre 2019 à septembre 2021

(en milliards d'euros et en %, variation par ménage en euros)



Source : Banque de France.

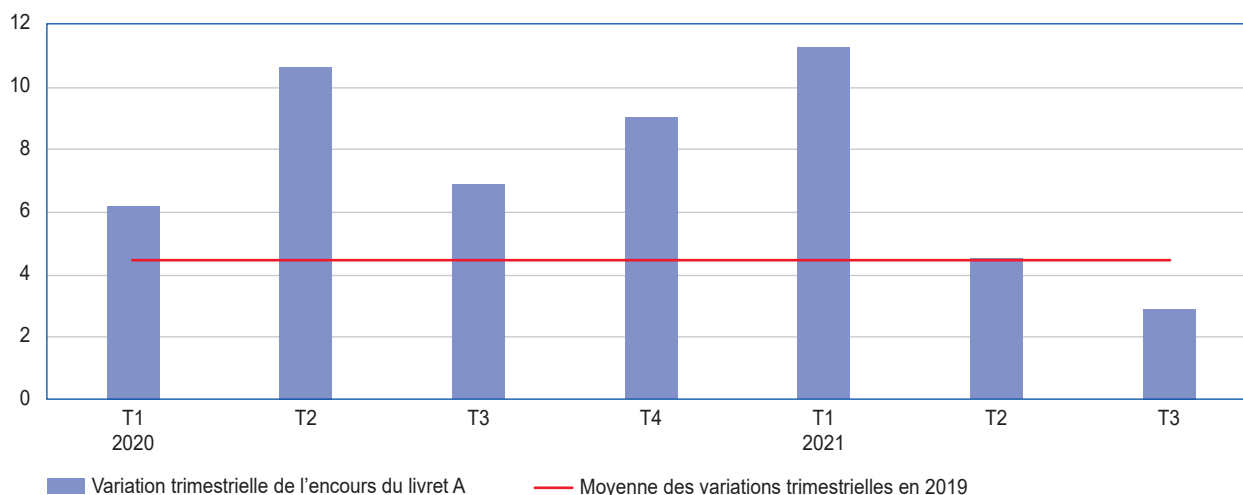
En prenant en compte les effets de population, le Grand Est (+ 2 108 euros d'encours du livret A par ménage) et l'Île-de-France (+ 2 012 euros par ménage) se détachent nettement. Les autres régions affichent des augmentations de l'encours du livret A par ménage variant de 1 495 euros pour la Normandie à 1 825 euros pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il convient de souligner que ces montants moyens par ménage peuvent recouvrir d'importantes disparités au sein de la population de chaque région. Ils reflètent aussi et d'abord les écarts d'encours moyen en début de période.

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, plusieurs phases de mesures plus ou moins restrictives ont été mises en place, dont les trois confinements, du 17 mars 2020 au 20 juin 2020, du 1^{er} novembre 2020 au 15 décembre 2020 et du 20 mars 2021 au 9 juin 2021.

Le tableau 3 et le graphique 6 ci-dessous, en données non corrigées des variations saisonnières, illustrent les impacts successifs de ces phases sur l'évolution des encours du livret A.

Graphique 6 : Variations trimestrielles de l'encours du livret A en France métropolitaine en 2020 et 2021

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

Tableau 3 : Variations trimestrielles de l'encours du livret A en régions

(en milliards d'euros)

| Région | Évolution trimestrielle moyenne 2019 | 2020 T1 | 2020 T2 | 2020 T3 | 2020 T4 | 2021 T1 | 2021 T2 | 2021 T3 |
|----------------------------|--------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| France métropolitaine | 4,47 | 6,20 | 10,66 | 6,88 | 9,06 | 11,27 | 4,51 | 2,89 |
| Île-de-France | 0,60 | 1,75 | 3,24 | 1,47 | 1,72 | 0,73 | 0,41 | 1,19 |
| Auvergne-Rhône-Alpes | 0,76 | 0,63 | 1,02 | 0,73 | 1,01 | 1,78 | 0,83 | 0,32 |
| Grand Est | 0,16 | 0,65 | 1,01 | 0,73 | 1,10 | 1,20 | 0,55 | 0,00 |
| Nouvelle-Aquitaine | 0,46 | 0,47 | 0,80 | 0,57 | 0,79 | 1,33 | 0,48 | 0,25 |
| Occitanie | 0,49 | 0,36 | 0,71 | 0,52 | 0,61 | 1,23 | 0,60 | 0,27 |
| Hauts-de-France | 0,22 | 0,65 | 1,00 | 0,74 | 1,08 | 0,40 | 0,30 | 0,05 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | 0,37 | 0,36 | 0,50 | 0,46 | 0,63 | 1,44 | 0,61 | 0,22 |
| Bretagne | 0,33 | 0,23 | 0,56 | 0,36 | 0,44 | 1,13 | -0,31 | 0,18 |
| Pays de la Loire | 0,36 | 0,43 | 0,69 | 0,52 | 0,59 | -0,02 | 0,15 | 0,21 |
| Bourgogne-Franche-Comté | 0,19 | 0,20 | 0,34 | 0,25 | 0,32 | 0,84 | 0,37 | -0,02 |
| Normandie | 0,26 | 0,31 | 0,49 | 0,31 | 0,50 | 0,33 | 0,18 | 0,11 |
| Centre-Val de Loire | 0,26 | 0,14 | 0,29 | 0,20 | 0,25 | 0,75 | 0,34 | 0,08 |
| Corse | 0,01 | 0,01 | 0,02 | 0,03 | 0,02 | 0,13 | 0,00 | 0,03 |

Source : Banque de France.

Au niveau national, le premier confinement, de mars 2020 à juin 2020 (T2-2020), et le deuxième confinement, de novembre 2020 à décembre 2020 (T4-2020), ont eu des effets plus prononcés que le troisième confinement, de fin mars 2021 à début juin 2021 (T2-2021), sur l'évolution des encours du livret A (cf. graphique 6). Au niveau régional, outre l'Île-de-France, les régions Auvergne-Rhône-Alpes, le Grand Est et les Hauts-de-France ont été les plus concernées par l'augmentation des encours du livret A lors des deux premiers confinements (cf. tableau 3). Enfin, l'évolution marquée des encours du livret A au premier trimestre 2021 est concomitante des collectes nettes records enregistrées en janvier et en février 2021.

Annexe : Échantillon et couverture de la collecte granulaire

La collecte granulaire sur les dépôts bancaires des entreprises a été mise en place courant 2020 auprès de banques volontaires représentant la majeure partie de l'activité de financement des TPE et PME. À partir de décembre 2020, cette collecte est trimestrielle. Couplée à la collecte granulaire mensuelle sur les crédits (nommée AnaCredit), elle permet un suivi en cours d'année de l'endettement bancaire net des entreprises.

Afin d'éviter un biais de surestimation ou de sous-estimation de l'endettement net bancaire, seules les sociétés non financières (SNF) uniquement clientes des banques, en tant qu'emprunteur et déposant ayant participé à la collecte granulaire sur les dépôts, sont conservées, soit un échantillon de plus d'un million d'entreprises, dont environ 600 000 TPE et 100 000 PME hors TPE. Les sociétés civiles immobilières (SCI) sont quant à elles classées dans une rubrique distincte de celles des TPE et PME hors TPE.

Cet échantillon représente 23 % (soit 240 milliards d'euros) de l'encours de prêts déclaré dans AnaCredit, toutes tailles d'entreprises confondues. Ce taux de couverture est plus élevé quand on le mesure pour la taille d'entreprise considérée : 40 % pour les TPE, 18 % pour les PME hors TPE. Le tableau ci-dessous reprend ces chiffres :

Encours de crédits à fin septembre 2021 et part des SNF dans le total

(encours en milliards d'euros ; part en %)

| Taille | Encours total dans AnaCredit (tout le système bancaire) | Encours AnaCredit des banques participant à la collecte dépôts | Encours AnaCredit des SNF uniquement clientes de ces banques | Part AnaCredit des banques participant à la collecte dépôts | Part des SNF uniquement clientes de ces banques |
|-------------------|---|--|--|---|---|
| Total | 1 058 | 520 | 240 | 49 | 23 |
| Dont TPE | 240 | 141 | 96 | 59 | 40 |
| Dont PME hors TPE | 244 | 124 | 43 | 51 | 18 |

Source : Banque de France.